

---

Extrait d'une lettre du représentant Jeanbon Saint-André en attente de nouvelles d'Avranches, en annexe de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793)

André Jeanbon Saint-André

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Jeanbon Saint-André André. Extrait d'une lettre du représentant Jeanbon Saint-André en attente de nouvelles d'Avranches, en annexe de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 71;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39131\\_t1\\_0071\\_0000\\_7;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39131_t1_0071_0000_7;)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« A 9 heures, un courrier m'arrive, et m'apprend que les brigands ont évacué Avranches; ils se sont conduits dans cette ville en véritables scélérats. Les habitants d'Avranches sont occupés dans ce moment à purifier leur ville, empoisonnée par la présence des rebelles, qui traînent la peste à leur suite. »

Les administrateurs de Saint-Malo écrivent, le 29 brumaire (1) :

« Citoyens représentans, nous vous avons rendu compte, par notre lettre du 21 de ce mois, de notre situation et des mouvemens que faisaient les rebelles vers notre territoire. Depuis cette époque ils s'étaient emparés de Dol, ville ouverte et sans défense; ils y sont restés plusieurs jours, pendant lesquels ils n'ont pas cessé le pillage. Nos avant-postes étaient alors bien garnis; leurs maraudeurs sont venus auprès, et si l'ennemi ne s'est pas porté sur cette commune, c'est qu'il avait sans doute appris que nous avions des moyens pour le repousser vigoureusement.

« Notre crainte était alors qu'il ne se fût porté vers Dinan pour pénétrer dans la ci-devant province de Bretagne; mais nos inquiétudes sur ce point disparurent lorsque nous apprîmes qu'une petite armée, aux ordres du général Tribout, était arrivée à Dinan. Les rebelles évacuèrent Dol et se portèrent sur Avranches; ils marchèrent ensuite sur Granville, qu'ils ont attaqué avec opiniâtreté; mais ils y ont éprouvé, fort heureusement, une perte assez considérable. Trois fois ils ont tenté l'escalade, et trois fois ils ont succombé sous les coups des braves républicains qui leur étaient opposés. »

Les représentans du peuple Bourbotte, Turreau et Prieur écrivent d'Autrain, le 29 (2) :

« Une division de 8,000 hommes qui se trouve à Fougères, de concert avec les autres armées, se dispose à poursuivre les rebelles. Il règne parmi ces derniers une grande division; les chefs voudraient s'emparer d'un port de mer, ou aller joindre l'armée ennemie dans le Nord. Les paysans veulent rester dans le pays. Les Autrichiens désertent; nous allons favoriser cette désertion, qui, si elle devient considérable, comme nous l'espérons, portera un grand coup à l'armée catholique. »

Les mêmes représentans écrivent du 30 (3) :

« La division de Fougères est réunie au reste de l'armée. Les rebelles ont évacué Pontorson; nous leur avons repris 7 à 8 pièces de canon; notre avant-garde poursuit les fuyards, et en fait un grand carnage. Demain, l'armée de la République attaquera Dol.

Comme nous vous l'avons marqué hier, les

paysans détestent les rebelles; ceux-ci se répandent par pelotons dans les campagnes, et pillent les villages; nous les faisons poursuivre par des détachemens qui les font prisonniers ou les tuent. Nous faisons couper tous les ponts, afin de leur enlever tous les moyens de fuir, et pouvoir les exterminer tous. »

Le procureur général syndic du district de Coutances écrit au comité de Salut public, que la désunion règne parmi les brigands; qu'après la déroute qu'ils ont éprouvée devant Granville, ils voulaient se dissoudre, mais qu'un prêtre est parvenu à les rallier par un discours rempli de fanatisme; enfin, que plus de 3,000 de ces insectes se traînent à leur suite (1).

*Lettre du représentant du peuple Saint-André.*

« Mon collègue Lecarpentier vient de m'apprendre qu'il a entendu une vive canonnade du côté d'Avranches; je fais partir sur-le-champ un courrier pour m'informer de ce qui se passe de ce côté; je vous ferai connaître ce qu'il m'aura annoncé. »

*Lettre du général Rossignol, datée du 1<sup>er</sup> frimaire.*

« Les brigands ont évacué Pontorson; nos troupes les poursuivent; elles sont entrées dans les faubourgs de Dol, après avoir égorgé quelques postes avancés. »

Une autre lettre annonce que l'armée de Mayence s'est emparée de Fougères.

*Lettre du représentant du peuple Saint-André, au comité de Salut public (2).*

Je me hâte, chers collègues, de vous faire passer une lettre adressée à Lecarpentier par les officiers municipaux de Cancale; vous y

(1) Voy. ci-après, annexe n° 2, p. 82, les pièces justificatives II et I.

Le *Mercur universel* [5 frimaire an II (lundi 25 novembre 1793), p. 79, col. II rend compte de la lettre du [procureur général syndic du district de Coutances dans les termes suivans :

« Une lettre de Coutances, du 1<sup>er</sup> frimaire, apprend qu'un prêtre a fait un sermon aux brigands. Ils ont versé des larmes et se sont ralliés; ils ont été au Mont-Saint-Michel délivrer les prêtres qui s'y trouvaient enfermés. »

Le *Journal de Perle* [n° 429 du 5 frimaire an II (lundi 25 novembre 1793), p. 445] rapporte également que « les prêtres renfermés au Mont-Saint-Michel ont été délivrés par les rebelles ».

(2) Voy. ci-après, annexe n° 2, p. 82, la pièce justificative J.

Par suite d'une erreur de mise en page, commise à l'imprimerie du *Moniteur*, la lettre des officiers municipaux de Cancale se trouve séparée de la lettre de Jean-Bon-Saint-André et rejetée à la fin du rapport de Barère. Nous avons cru devoir la rétablir à sa vraie place.

(1) Voy. ci-après, annexe n° 2, p. 80, la pièce justificative E.

(2) Voy. ci-après, annexe n° 2, p. 81, la pièce justificative F.

(3) Voy. ci-après, annexe n° 2, p. 81, la pièce justificative G.